

C'est quoi ce chantier avenue René Coty ?

Quand ?

D'octobre 2019 à mars 2020

Quoi ?

Suite à l'expérimentation qui s'est déroulée à l'été 2018, les travaux de rénovation de la promenade paysagère de l'avenue René Coty vont débuter en octobre 2019.

La végétalisation de la promenade centrale va être renforcée et diversifiée, et du nouveau mobilier urbain y sera installé.

Un projet issu du budget participatif

La rénovation de l'avenue René Coty a été votée lors du budget participatif de 2015 dans le cadre du projet **Paris au Piéton**.

Cette rénovation répond à 3 objectifs :

- Faciliter les continuités piétonnes de Denfert à Montsouris
- Renforcer la qualité paysagère de cette avenue
- Apporter de nouveaux usages (mobilier de repos, jeux, agrès sportifs, parcelles cultivables, brumisateurs...).



Comment ?

Une promenade piétonne et végétale paisible entre Denfert et Montsouris (Allée Samuel-Beckett)

Les piétons qui veulent se rendre au parc Montsouris depuis la place Denfert-Rochereau en empruntant l'allée centrale de l'avenue René Coty (allée Samuel Beckett) doivent actuellement traverser plusieurs passages piétons et réaliser de nombreux détours au niveau des différents carrefours qui coupent la promenade. Redonner une continuité à l'allée Samuel Beckett permettra d'améliorer considérablement le cheminement piéton ainsi que la sécurité des promeneurs.

Afin de rétablir la continuité de cette allée, il s'agit dans un premier temps d'intervenir sur deux secteurs :

▲ **Au croisement de l'avenue René Coty et de la rue d'Alésia** pour favoriser la traversée piétonne dans un carrefour très circulé,

▲ **Au croisement de l'avenue René Coty et de la rue de la Tombe-Issoire** surélever et piétonner la partie nord de l'îlot central. La partie sud n'est pas piétonnée, mais un plateau surélevé est installé afin de renforcer la continuité de l'allée, tout en assurant la circulation des voitures au niveau de ce croisement. Un passage piéton surélevé est installé au niveau de la nouvelle sortie des Catacombes afin de sécuriser les flux qui sont engendrés par cet aménagement récent.

Les travaux avancent !

L'aménagement de la promenade de l'avenue René Coty a démarré par l'aménagement de plusieurs carrefours en mars 2019 et se poursuivra jusqu'à mars 2020.

Les principaux aménagements des carrefours pour améliorer les continuités piétonnes seront achevés d'ici fin 2019.

Les travaux de rénovation paysagère (diversification de la végétalisation...) et d'installation du nouveau mobilier vont débuter en octobre 2019 et s'achèveront fin mars 2020.

Quelles conséquences pour moi ?

Afin de limiter la durée des emprises sur l'espace public et les nuisances pour les riverains et commerçants, le chantier se déroule par phases successives.

Durant ces travaux, l'accès au terre-plein central sera fermé, suivant les différentes phases du projet. Certaines places de stationnement seront neutralisées aux abords des zones de chantier pour permettre le maintien de la circulation lors des livraisons.

Les continuités piétonnes

Les piétons peuvent bénéficier d'une longue promenade sur le terre-plein. Ils sont notamment prioritaires sur les véhicules lors des traversées des carrefours.

En effet, des plateaux surélevés ont été réalisés au niveau de la sortie des catacombes au numéro 21 bis de l'avenue, ainsi qu'aux carrefours avec les rues Dareau et de la Tombe Issoire, où le terre-plein central a été prolongé.

Le carrefour avec la rue d'Alesia sera également réaménagé.

Afin que cette nouvelle traversée ne soit pas trop longue un îlot central sera créé, et le terre-plein prolongé de part et d'autre.

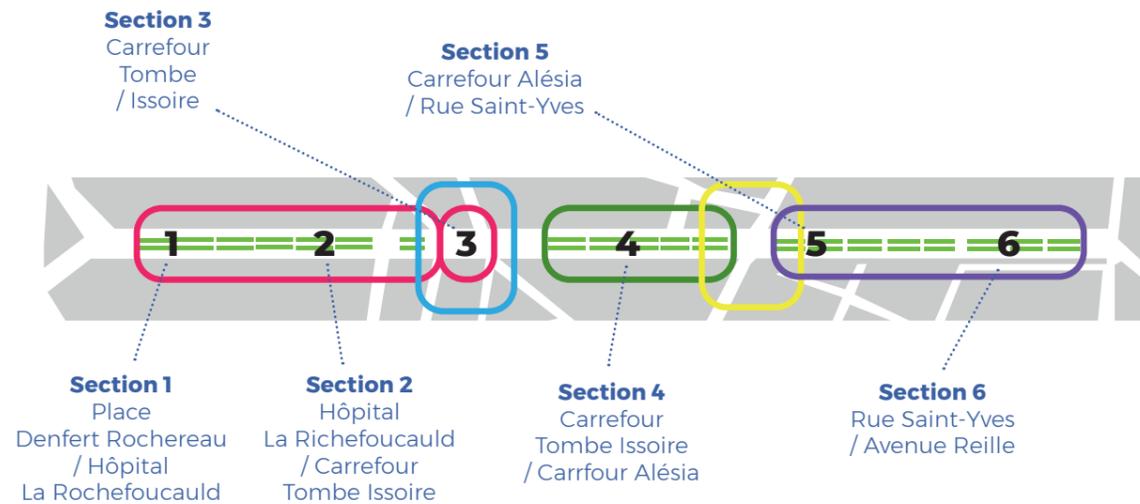
Avant



Préfiguration du nouvel aménagement



Les nouveaux aménagements vont permettre aux piétons de traverser la promenade centrale en étant prioritaire sans avoir à faire de détours le long des immeubles.



Mars à août 2019 : Carrefour René Coty / Dareau / Tombe Issoire



Octobre/novembre 2019 : Jardinière carrefour Tombe Issoire / Coty et 7x2 jardinières (sections 1 à 3)



Octobre à décembre 2019 : Carrefour Alésia / Coty



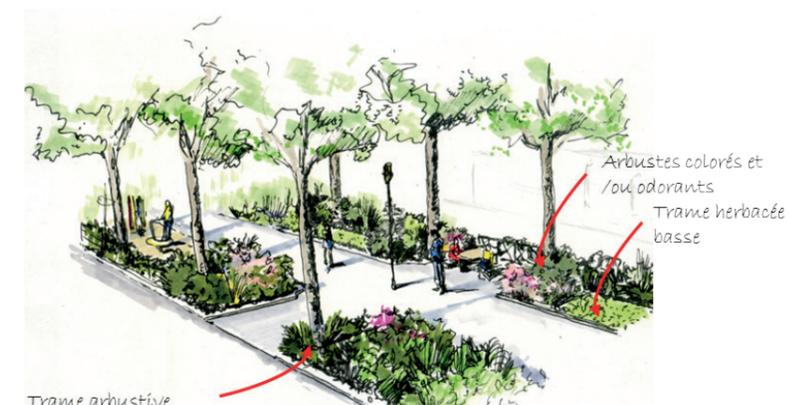
Décembre 2019/janvier 2020 : 5 x 2 jardinières (section 4)



Février/mars 2020 : 8 x 2 jardinières (sections 5 et 6)

La végétalisation

Afin d'atténuer l'effet couloir des jardinières arbustives actuelles, ces 40 jardinières vont être réaménagées : 4 d'entre elles vont accueillir des pelouses, 2 des parcours forestiers. Les strates arbustives existantes vont être éclaircies et complétées par des vivaces fleuries. Ainsi une période de floraison plus longue sera proposée de même que la création de pauses colorées et odorantes pour rythmer la promenade. La palette végétale, réalisée en étroite collaboration avec l'Agence d'Ecologie Urbaine privilégie les plantes régionales.



Les nouveaux usages

Suite à la concertation menée avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme, et de l'Environnement (CAUE) en juin 2018, des usages variés ont été testés sur la promenade. Au regard des retours faits par les usagers (700 personnes consultées au printemps 2019) et après consultation de l'Architecte des Bâtiments de France, certains usages ont été retenus pour l'aménagement final. Des éléments de mobiliers viendront ainsi ponctuer la promenade pour permettre des pauses ludiques et sportives.

Un parcours culturel ainsi que des tables d'orientation permettront d'informer les touristes et passants sur les points d'intérêts du quartier.



Contacts

MAITRE D'OUVRAGE VILLE DE PARIS

MAITRE D'ŒUVRE

DIRECTION DES ESPACES VERTS ET DE L'ENVIRONNEMENT
DIRECTION DE LA VOIRIE ET DES DÉPLACEMENTS
TÉL. 01 44 76 65 00

ENTREPRISES

CARDEM, LA MODERNE, SOTRASIGN, FAYOLLE,
EVESA, INEO/SPIE, ACTIVTP, SIREV

**Plus d'infos
Sur chantiers.paris.fr
et au 3975***

*Service gratuit + prix normal de l'appel selon votre forfait

